



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

DSDEN

Circonscription AUXERRE 3

Affaire suivie par :

Annie BRÉCHAT

Tél : 03 86 72 20 47

Mél : secaux3@ac-dijon.fr

12 bis, Boulevard Gallieni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Auxerre, le 13 juin 2025

L'Inspecteur de l'éducation nationale
AUXERRE III

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Objet : stages de réussite des vacances d'été

Dans votre école un ou des enseignants volontaires vont intervenir pendant les vacances d'été pour conduire un stage de réussite à destination des élèves du CP au CM2.

Point d'attention : l'exercice de ces missions est conditionné à la seule validation préalable de parts fonctionnelles dans le cadre du PACTE (année 2024-2025).

Les séances pourront avoir lieu :

- du lundi 07 juillet au vendredi 11 juillet
- ou
- du lundi 25 août au vendredi 29 août.

Je vous demande de bien vouloir communiquer à la circonscription :

- votre intention d'organisation de stages (fiche de mise en œuvre des stages) pour le lundi 23 juin 2025,
- les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, horaires, renseignements d'urgence, consignes de sécurité, etc.) avant les vacances.

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous remercie de votre précieuse implication.

Christophe BETHERY

Pièces jointes :

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse à vous remettre complété
- une fiche-élève (bilan de compétences) et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage (ces documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).
- une fiche de mise en œuvre des stages